

# APPEL À CHERCHEURS 2016-2017

- **Chargés de recherche documentaire**
- **Chercheurs associés**
- **Musiciens chercheurs associés**
- **Chercheur invité Fondation Louis Roederer**
- **Chercheurs invités Mark Pigott**
- **Chercheur invité Prix de la BnF**
- **Chercheur invité labex Les passés dans le présent**

**{BnF** | Bibliothèque  
nationale de France

**Appel à chercheurs**  
Quai François Mauriac  
75706 Paris Cedex 13



 **FONDATION  
LOUIS  
ROEDERER**  
GRAND MÈCÈNE DE LA CULTURE

## Sommaire

<b>I. DES CHERCHEURS ET DES COLLECTIONS</b> .....	<b>5</b>
<i>S'investir dans la recherche au cœur des collections</i> .....	5
<i>Innover sur le terrain du numérique</i> .....	6
<i>Intégrer un vaste réseau de recherche</i> .....	7
<b>II. CHERCHEUR ASSOCIE, CHERCHEUR INVITE, QUELLES DIFFERENCES ?</b> .....	<b>9</b>
<i>Chercheur associé ou musicien chercheur associé</i> .....	9
Chercheur associé.....	9
Musicien chercheur associé.....	9
<i>Chercheur invité</i> .....	10
Chercheur invité BnF (dans la limite de 3 par an).....	10
Chercheur invité Fondation Louis Roederer.....	10
Le chercheur invité Mark Pigott.....	10
Chercheur invité Prix de la BnF.....	10
Chercheur invité labEx Les Passés dans le présent.....	11
<b>III. COMMENT REpondre A L'APPEL A CHERCHEURS ?</b> .....	<b>13</b>
<i>Critères d'éligibilité</i> .....	13
<i>Élaboration de votre projet de recherche</i> .....	13
<i>Dossier de candidature</i> .....	13
1 <sup>ère</sup> étape : adresser votre dossier de candidature par courriel.....	13
2 <sup>ème</sup> étape : faire adresser les lettres de recommandation par courriel (facultatif).....	13
<i>Sélection des candidatures</i> .....	13
<b>IV. SUR QUELS SUJETS DE RECHERCHE PORTER SA CANDIDATURE ?</b> .....	<b>15</b>
<b>Axe 1 : Etude et valorisation des collections</b> .....	<b>16</b>
<i>Dits et écrits</i> .....	16
1. Écritures hypertextuelles.....	16
2. "Les années Ovahimba", une ethnographie multimédia contemporaine.....	16
3. Le fonds Mohammed Dib.....	17
<i>Images et iconographie</i> .....	17
4. Les cinéphilies à l'heure d'Internet.....	17
5. Les fonds japonais de la Bibliothèque-musée de l'Opéra.....	18
6. La mode et l'Opéra de Paris.....	18
7. <i>Roma triumphans</i> . Le médaillier des papes : une source pour l'histoire de l'architecture.....	18
8. Les guides de Paris <b>BOURSE LABEX LES PASSES DANS LE PRESENT</b> .....	19
<i>Sons et musicologie</i> .....	20
9. Inventaire des fonds de musiques arabe et maghrébine enregistrées dans les collections audiovisuelles de la BnF.....	20
12. Le Fonds de L'Institut International de Musique Electroacoustique de Bourges (IMEB).....	20
13. Le fonds Georges Migot.....	21
15. La maison de confection de costumes Jules Muelle.....	22
16. Les chansons dans l'édition musicale <b>MUSICIEN CHERCHEUR ASSOCIE</b> .....	22
17. Le quatuor à cordes dans l'édition musicale française du XIX <sup>e</sup> siècle <b>MUSICIEN CHERCHEUR ASSOCIE</b> .....	22
<i>Constitution des collections</i> .....	23
18. Trouble dans les collections. Documenter et valoriser les représentations du genre et de la sexualité dans les collections de la BnF.....	23
19. Le fonds des manuscrits khmers.....	23
<b>Axe 2 : Etude du livre et des bibliothèques</b> .....	<b>25</b>
<i>Etude du livre et de la presse</i> .....	25
20. Les armoriaux peints manuscrits du département des Manuscrits (XV <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles).....	25
21. Les cartonnages illustrés de livres pour l'enfance et la jeunesse.....	25
22. Le livre d'images ou album pour l'enfance et la jeunesse, 1820-1920.....	25
23. Les magazines de <i>comics</i> édités en France, à partir du don Marvel.....	25
24. Les artistes et le livre pour enfant au XX <sup>e</sup> siècle.....	26
<i>Histoire des bibliothèques</i> .....	26
25. Le livre et les bibliothèques dans les arts plastiques.....	26
<i>Histoire de la Bibliothèque nationale de France</i> .....	26
26. Histoire de la constitution des collections orientales du département des Manuscrits.....	26
27. La Joie par les livres : 1963-2007.....	27

28.	La création de la Bibliothèque nationale de France : 1980-2000.....	27
29.	Les publics de la Bibliothèque nationale : approche historique.....	28
30.	Histoire des femmes à la Bibliothèque nationale.....	28
	<b>Bourse Prix de la BnF sur l'œuvre de Michel Houellebecq .....</b>	<b>29</b>
31.	Recherches sur l'œuvre de Michel Houellebecq, lauréat 2015 du Prix de la BnF <span style="border: 1px solid black; padding: 0 2px;">BOURSE PRIX DE LA BNF</span> .....	29
<b>V.</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>31</b>
	<i>Comparatif des conditions d'accueil des chercheurs individuels à la BnF.....</i>	<i>33</i>
	<i>Contacts utiles .....</i>	<i>35</i>
	<i>Calendrier de l'appel à chercheurs 2016-2017.....</i>	<i>36</i>



## I. Des chercheurs et des collections

« Ce que signifie le mot recherche ? Vivre pleinement la question. »

Edgar Morin, « Papiers d'identité », in *Science avec conscience*, Paris, 1982.

La recherche constitue une des missions cardinales de la Bibliothèque nationale de France (BnF). À ce titre, elle « conduit des programmes de recherche en relation avec le patrimoine dont elle a la charge »<sup>1</sup>. La BnF s'y investit avec intensité : la Bibliothèque est partenaire du CNRS et de plusieurs de ses laboratoires, parfois hébergés en son sein, comme l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France (IREMus – Institut de recherche en musicologie) ; elle se rapproche des universités, comme celle de Paris-Sorbonne ; elle intègre la COMUE Paris Lumières, elle prend part à différents laboratoires d'excellence (LabEx), équipements d'excellence (EquipEx) ou projets de l'Agence nationale de la Recherche (ANR).

Chercheurs, structures de recherche et universités, identifient ainsi la Bibliothèque à un lieu de co-construction des savoirs.

### *S'investir dans la recherche au cœur des collections*

L'**appel à chercheurs** de la Bibliothèque complète cet écosystème de la recherche. L'**appel à chercheurs** est désormais bien ancré dans le paysage de la recherche et clairement repéré par les directeurs de recherche. Il permet à la Bibliothèque de tisser des liens étroits avec les doctorants et de jeunes chercheurs qui représentent l'avenir de la recherche. En retour, il leur offre, à partir d'un sujet qu'ils proposent spontanément ou que la Bibliothèque leur suggère dans ce dossier, un accueil privilégié et un accès au cœur de ses collections, assorti de divers avantages, dont des bourses.

Le programme **appel à chercheurs** s'inscrit dans une forme de continuité avec l'accueil régulier d'anciens élèves de l'École normale supérieure. Le statut de ces normaliens a évolué. Pensionnaires affectés à la Bibliothèque en 1978, ils sont devenus **Chargés de recherches documentaires (CRD)** par décret en 1984. Le contrat de CRD est un contrat doctoral réservé aux normaliens agrégés de moins de 27 ans. Il consiste en un service d'enseignement de 96 heures par an dans un établissement d'enseignement supérieur (université) complété par 400 heures par an dans un organisme documentaire comme la BnF. La Bibliothèque a pu accueillir près de 55 Pensionnaires puis CRD au cours des trente-cinq dernières années. En 2014, la Bibliothèque accueille trois CRD dans ses départements.

Depuis le lancement du programme **appel à chercheurs** par la Bibliothèque en juillet 2003, ce sont 133 chercheurs individuels qui ont été accueillis au sein de ses départements de collections, dont près de la moitié ont pu bénéficier d'un soutien financier à un moment ou à un autre. Chaque année universitaire, une dizaine de nouveaux chercheurs ou musiciens-chercheurs associés s'ajoutent. Les anciens et nouveaux chercheurs associés et invités dessinent ainsi une communauté pluridisciplinaire.

---

<sup>1</sup> Décret n°94-3 du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France, [En ligne] < <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000545891> > [consulté le 02 septembre 2014].

## Innover sur le terrain du numérique

L'essor du numérique, que l'on désignait encore il y a peu comme des technologies de l'information et de la communication (TIC) transforme les bibliothèques. Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires, mise en ligne dès 1997, est l'exemple le plus manifeste des mutations suscitées par le numérique à l'œuvre dans les institutions de l'écrit. Gallica s'est imposée comme un « creuset de l'innovation »<sup>2</sup>. Si l'innovation est dans ce cas le résultat d'une initiative de la Bibliothèque, elle naît aussi de travaux individuels. Les chercheurs le savent, innover, c'est suivre des pistes non encore envisagées ; il leur revient de formuler des propositions de recherche inédites.

Sur le continent de l'innovation et du numérique, les chercheurs ne sont qu'à l'orée de l'exploration de nouvelles sources, de la définition de nouvelles méthodes, et du désir de partager leur découvertes.

Les terrains de la recherche sont numériques : arts et la littérature numériques, archives orales, archives du dépôt légal du web dont le volume représente aujourd'hui 370 Téra octets, les assimilant au *big data*. Comme l'a souligné la Commission pour l'innovation réunie en 2013 sous l'égide du Premier ministre, « l'exploitation de ces données massives (...) sont porteuses d'applications nouvelles et de gains de compétitivité considérables dans des domaines aussi variés que (...) la culture, (...) la recherche, l'éducation »<sup>3</sup>. Le travail du chercheur, est de restituer la dimension humaine enfouie dans ces données massives. Au-delà d'un positivisme naïf qui ferait croire à l'émergence d'un savoir à partir d'une simple exploitation automatisée des données, le chercheur doit soumettre les données numériques à des questionnements multiples qui nourrissent ses modèles scientifiques. C'est ainsi que le numérique permettra d'élaborer « un nouveau régime de connaissance (...) à condition de ne pas oublier que derrière les faits collectés, c'est la culture des êtres humains qui est ici en jeu »<sup>4</sup>.

Les pratiques de la recherche se transforment. Les démarches de type humanités numériques<sup>5</sup> (ou *digital studies*), dont les principes ont été établis dans un manifeste<sup>6</sup> en 2010, se répandent largement. L'édition scientifique des textes passe par leur encodage en XML et TEI. Les sources sur lesquelles se fondent la recherche sont agrégées en corpus identifiés exposés sous la forme de bases en ligne comme « BnF Archives et Manuscrits » (BAM) pour les textes manuscrits et les fonds d'archives, « Reliures » pour les reliures les plus remarquables de la Réserve des livres rares, ou bientôt BP16 pour la production imprimée parisienne du XVI<sup>e</sup> siècle. Les travaux d'information géographique, de lexicométrie, de cartographie du web, de reconnaissance des caractères, de représentation et de numérisation en 3D s'intègrent aussi dans ces mutations et permettent le développement d'outils innovants. Parmi eux des outils d'annotation, d'indexation, d'éditorialisation ou de *social networking*.

De nouvelles générations de chercheurs en sciences humaines et sociales s'ouvrent aux *Internet Studies*, *web Science* ou *Digital Humanities*. Désormais, historiens, sociologues, ethnologues, font du web à la fois un objet et un moyen de connaître nos sociétés, d'étudier la manière dont elles se transforment avec la grande conversion numérique. La diffusion des résultats de la recherche se développe bien au-delà du strict cercle universitaire et académique. Les outils de cette diffusion sont nombreux : communication en réseau, publication de carnets de recherche sous forme de blogs, notamment sur *hypotheses.org*, édition électronique en ligne. Ces modalités souples de communication sur les travaux en cours permettent une démarche collaborative, par exemple sur l'enrichissement et l'éditorialisation des corpus. Une ouverture du savoir à tous qui fait de la Bibliothèque un lieu de partage intellectuel, répondant ainsi au souhait de Bernard Stiegler pour qui « la communauté académique devrait être à l'origine de ces processus d'annotation qui devraient produire les espaces des conflits d'interprétation et des controverses scientifiques indispensables à une mise en œuvre rationnelle de ce que l'on appelle aujourd'hui l'*open science*, l'*open source*, à l'innovation sociale, etc... »<sup>7</sup>.

Les humanités numériques que tous les acteurs de la recherche en sciences humaines et sociales s'approprient collectivement enrichissent les travaux. Elles ouvrent de nouvelles voies pour des investigations

<sup>2</sup> [En ligne] : [http://www.bnf.fr/fr/professionnels/innov\\_num\\_gallica.html](http://www.bnf.fr/fr/professionnels/innov_num_gallica.html)

<sup>3</sup> Anne Lauvergeon (commission sous la direction de), *Un principe et sept ambitions pour l'innovation*, Paris, 2013. [En ligne] : <http://www.innovation2030.org/fr/>

<sup>4</sup> Bruno Bachimont in Bernard Stiegler (sous la dir. de) *Digital Studies. Organologie des savoirs et technologies de la connaissance*, Paris, 2014 ; p. 77.

<sup>5</sup> Les *digital humanities* sont désormais bien documentées : Anne Burdick et al., *Digital Humanities*, Cambridge, MA and London, MIT Press, 2012 ; David M Berry (dir.), *Understanding Digital Humanities*, New York, Palgrave Macmillan, 2012 ; Matthew K Gold (dir.), *Debates in the Digital Humanities*, Minneapolis, MN, University of Minnesota Press, 2012 ; Pierre Mounier (dir.), *Read/Write Book 2. Une introduction aux humanités numériques*, Marseille, OpenEdition Press, 2012 ; Richard Rogers, *Digital Methods, forthcoming*, Cambridge, MA, MIT Press, 2013 ; Michel Wieviorka, *L'impératif numérique ou La nouvelle ère des sciences humaines et sociales ?*, Paris, CNRS, 2013.

<sup>6</sup> [En ligne] : <http://tcp.hypotheses.org/318>

<sup>7</sup> Bernard Stiegler, *op. cit* ; p. 26.

d'un genre entièrement nouveau, offrent des croisements interdisciplinaires inédits et permettent aux acteurs sociaux de s'emparer des innovations.

## *Intégrer un vaste réseau de recherche*

Les chercheurs individuels accueillis à la Bibliothèque bénéficient d'une intégration rapide, non seulement au sein de l'établissement, mais aussi dans le système français de la recherche.

L'accueil des chercheurs leur permet de travailler en étroite collaboration avec le personnel scientifique de la Bibliothèque. Cette collaboration participe de la socialisation des jeunes chercheurs dans les structures de recherche de l'établissement. Les doctorants en histoire des bibliothèques peuvent par exemple collaborer au Comité d'histoire de la Bibliothèque, qui œuvre à la conservation et à la valorisation de la mémoire de la Bibliothèque depuis 1999<sup>8</sup>. Ce cheminement est d'autant plus intéressant que le Comité d'histoire est largement ouvert aux experts académiques comme Bernadette Dufrêne, professeur à l'Université de Paris Saint-Denis. Les sujets de recherche proposés par la mission des archives de la Bibliothèque constituent une forme de prolongement des travaux du Comité d'histoire, leur attrait étant renforcé par l'existence d'une bourse BnF fléchée sur l'étude du livre et des bibliothèques. Tandis que la publication s'impose comme une nécessité absolue dans la carrière du chercheur, la collaboration entre chercheurs et personnel scientifique de la Bibliothèque renforce les opportunités de publication. Ainsi, la Bibliothèque invite-elle les chercheurs associés et invités à proposer un article présentant leurs résultats à la *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, pour examen par son comité de lecture et publication.

La BnF est un maillon du système français de la recherche, et à ce titre, met à disposition des chercheurs associés et invités son réseau de partenaires. L'institution est de longue date partenaire du CNRS et de plusieurs de ses laboratoires, parfois hébergés en son sein, comme l'Institut de Recherche en Musicologie (IReMus). Elle se rapproche des universités, comme celle de Paris-Sorbonne. La BnF est partenaire d'équipements d'excellence (EquipEx) Patrimex et Bibliissima. Elle collabore aux projets de l'Agence nationale de la Recherche (ANR) HEMEF, Echo, DifdePo, ECLATS, Saint simonisme et DEF19. Elle participe activement aux laboratoires d'excellence (LabEx) Obvil, CAP, Patrima, ArtsH2H et Les passés dans le présent. La bourse labex Les passés dans le présent / BnF est née en 2016 d'une telle collaboration. En outre, la BnF partage le site Richelieu avec un acteur important de l'histoire de l'art, l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), également membre du Labex CAP. Le parcours des chercheurs accueillis à la BnF reflète leur agilité à se mouvoir dans le système français de la recherche. Quelques exemples le montrent : Camille Bloomfield chercheur associé de 2006 à 2009 bénéficie aujourd'hui d'un contrat post-doc du projet ANR DifdePo sur le groupe littéraire de l'Oulipo, auquel participe également Maria-Paula Klein, chercheur associé depuis 2013 ; Cécile Kubik chercheur associé depuis 2013 participe au programme ANR HEMEF sur l'enseignement de la musique au Conservatoire au XIX<sup>e</sup> siècle; Hélène Fleckinger chercheur associé de 2008 à 2013, depuis maître de conférences à Paris 8, est responsable d'un des projets du LabEx Arts H2H intitulé "Cinéma/vidéo, art et politique en France depuis 1968 : dispositif, archives, numérique", où intervient également Vivien Sica, chercheur associé depuis 2014.

Au fil du déploiement des projets de recherche, des liens se tissent entre partenaires de la recherche qui s'attachent à des objets communs pour dessiner un réseau de recherches organisé de manière polycentrique autour des différents partenaires de la recherche à la Bibliothèque et inscrit dans des dynamiques en cascades.

Les chercheurs invités et associés à la BnF sont d'un apport essentiel à l'institution qui offre en retour une expérience professionnalisante. Les rôles et les positions entre chercheurs d'une part et conservateurs d'autre part, s'en trouvent déplacées. L'**appel à chercheurs** est une invitation faite à tous les chercheurs pour une immersion dans l'environnement recherche de la Bibliothèque.

---

<sup>8</sup> [En ligne] :[http://www.bnf.fr/fr/la\\_bnf/histoire\\_de\\_la\\_bnf/a.comite\\_histoire.html](http://www.bnf.fr/fr/la_bnf/histoire_de_la_bnf/a.comite_histoire.html) [consulté le 02 septembre 2014].





## II. Chercheur associé, chercheur invité, quelles différences ?

Tous les chercheurs bénéficient des éléments suivants :

- un contrat formalisant leur relation avec la Bibliothèque, représentée par son président ;
- un accompagnement personnalisé dans les collections à travers un référent scientifique à la Bibliothèque nationale de France ;
- gratuité des titres d'accès ;
- crédit pour des travaux de photocopie, d'un soutien pour la reproduction photographique des documents liés à ses travaux ;
- messagerie électronique en @bnf.fr et d'un compte relié à la base de production de la Bibliothèque ;
- éventuels frais de missions de recherche ;
- possibilité de publier les résultats de leurs travaux dans la *Revue de la Bibliothèque nationale de France* ;
- possibilité de bénéficier d'un soutien de coédition.

En retour, les chercheurs doivent communiquer à la Bibliothèque et à son conseil scientifique les résultats de sa recherche deux fois par an.

À partir de cette base commune, il existe différents statuts.

### *Chercheur associé ou musicien chercheur associé*

#### Chercheur associé

- son statut est bénévole ;
- il est âgé de moins de 35 ans au 01/01/2016 ;
- il réside en France métropolitaine ;
- il est inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français en niveau recherche (master 2 ou doctorat) ;
- son sujet de recherches est défini, pour la part des travaux effectués à la bibliothèque et pour la part correspondant au cadre universitaire, en accord avec le directeur du département d'accueil et le directeur de recherche dans l'enseignement supérieur ;
- son contrat est de 1 an, renouvelable 2 fois.

#### Musicien chercheur associé

*L'appel à musiciens chercheurs est destiné aux étudiants des cycles supérieurs d'enseignement de la musique, dans le cadre de conservatoires, académies ou universités. En lien avec une recherche universitaire ou un enseignement supérieur de musique, l'appel à musiciens chercheurs leur propose des travaux sur les collections musicales de la Bibliothèque et les moyens de les valoriser, notamment au travers de concerts inscrits dans son cycle des « Inédit de la BnF ». Les candidats peuvent également proposer des sujets de recherche, à leur initiative.*

*Le catalogue général de la Bibliothèque offre désormais l'accès à l'ensemble de l'édition musicale diffusée en France depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, laissant apparaître de multiples pistes de recherche. Il est ainsi permis d'enrichir et de compléter les chapitres officiels et les genres reconnus de l'histoire de la musique d'œuvres et compositeurs négligés jusque-là, ou encore d'aborder des catégories minorées dans les travaux musicologiques ou la pratique musicale. À ce titre, il convient de citer les répertoires adaptés à des configurations instrumentales et vocales particulières dans le domaine de la musique de chambre, comme le quatuor à cordes, ou dans le champ de la musique vocale, comme des œuvres vocales soutenues par d'autres formations que le piano. Il faudrait ajouter tous ces genres « médiocres » ou ces répertoires « conjoncturels », sous-estimés ou oubliés tels l'opéra-comique et l'opérette, la romance, la chanson, les arrangements et les parodies.*

- son statut est bénévole ;
- il est âgé de moins de 35 ans au 01/01/2016 ;
- il réside en France métropolitaine.
- il est inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur de musique (conservatoire) français en niveau recherche (master 2 ou doctorat) ;
- son sujet de recherches est défini, pour la part des travaux effectués à la bibliothèque et pour la part correspondant au cadre de l'établissement d'enseignement supérieur de musique (conservatoire), en accord avec le directeur du département d'accueil et le directeur de recherche dans l'établissement d'enseignement supérieur de musique (conservatoire) ;
- l'une des restitutions de son travail de recherche est de produire un concert dans le cadre des « inédits de la BnF », une manifestation qui se veut une invitation à la découverte de répertoires oubliés ou méconnus ;

- son contrat est de 1 an.

## Chercheur invité

### Chercheur invité BnF (dans la limite de 3 par an)

- il est chercheur associé depuis au moins un an à la Bibliothèque ;
- il est âgé de moins de 35 ans au 01/01/2016 ;
- il perçoit une allocation de 10 000 euros. Le soutien financier dont bénéficiera le chercheur invité fera l'objet de deux versements au cours de l'année 2016 ;
- son allocation ne peut avoir lieu que pour une seule année.

### Chercheur invité Fondation Louis Roederer

*La Maison de Champagne Louis Roederer s'est associée depuis 2006 à la BnF pour encourager des travaux de recherche sur les collections de la Bibliothèque dans le domaine de la photographie. Elle finance à ce titre, à travers la **Fondation Louis Roederer**, l'attribution annuelle d'une bourse de 10 000 euros pour un travail de recherche sur la photographie. Le sujet de recherche proposé doit impérativement concerner la photographie, sous ses différents aspects : histoire, techniques, supports, création, philosophie, sociologie, et trouver un écho dans les collections de la Bibliothèque nationale de France, et ce, dans les différents départements concernés par la photographie. La **Fondation Louis Roederer** est créée en février 2012. Ses statuts sont déposés et agréés par le Préfet de la Marne comme fondation d'entreprise au sens de la loi du 23 juillet 1987 modifiée par celle du 4 juillet 1990. Elle bénéficie de la distinction républicaine de « Grand Mécène de la Culture ». Elle est présidée par Frédéric Rouzaud et Michel Janneau en assure le secrétariat général.*

- il perçoit une allocation de 10 000 euros. Le soutien financier dont bénéficiera le chercheur invité fera l'objet de deux versements, après évaluation de la recherche entreprise, au cours de l'année 2016.
- son allocation ne peut avoir lieu que pour une seule année.

### Le chercheur invité Mark Pigott

*Le Programme Mark Pigott pour la Recherche permet de soutenir les missions de la Bibliothèque dans ce domaine, notamment au travers de bourses de recherche dans les domaines de l'Histoire, des Arts et de l'Histoire de l'art, et de l'Innovation et des Technologies.*

*Mark Pigott est un industriel et philanthrope américain qui, à titre personnel, finance des bourses d'enseignement ou d'étude dans de nombreuses universités, notamment aux Etats-Unis et en Irlande. Collectionneur et bibliophile, il soutient également des bibliothèques, comme la British Library ou la Folger Shakespeare Library.*

*Pour l'année 2016-2017, une bourse est proposée sur chacune des trois thématiques, soit trois bourses au total.*

- il perçoit une allocation de 10 000 euros. Le soutien financier dont bénéficiera le chercheur invité fera l'objet de deux versements, après évaluation de la recherche entreprise, au cours de l'année 2016.
- son allocation ne peut avoir lieu que pour une seule année.

### Chercheur invité Prix de la BnF

*Le Prix de la BnF, créé en 2009 grâce à la générosité de Jean-Claude Meyer, président du Cercle de la BnF, a déjà récompensé Philippe Sollers, Pierre Guyotat, Patrick Modiano, Milan Kundera, Yves Bonnefoy, Mona Ozouf. Il récompense un auteur vivant de langue française pour l'ensemble de son œuvre, quelle que soit sa discipline, et ayant publié dans les trois années précédentes. En 2015, il a été attribué à Michel Houellebecq.*

*Le Prix de la BnF est assorti d'une bourse encourageant des travaux de recherche universitaire sur l'œuvre de l'écrivain lauréat du prix. Cette bourse, d'un montant de 8 000 euros, est dotée par Madame Nahed Ojeh, mécène de la BnF. La Bourse de recherche « Prix de la BnF » est lancée dans le cadre de l'appel à chercheurs de la BnF. Cette bourse spécifique n'est pas un prix accordé par la Bibliothèque à un chercheur.*

*Le candidat proposera cette année un sujet portant sur l'œuvre de Michel Houellebecq, lauréat du Prix de la BnF 2015.*

- il perçoit une allocation de 8 000 euros. Le soutien financier dont bénéficiera le chercheur invité fera l'objet de deux versements, après évaluation de la recherche entreprise, au cours de l'année 2016.
- son allocation ne peut avoir lieu que pour une seule année.

## Chercheur invité labEx Les Passés dans le présent

*Le labex « Les passés dans le Présent » : histoire, patrimoine, mémoire porte sur la présence du passé dans la société contemporaine. Il s'attache plus spécifiquement à comprendre les médiations de l'histoire à l'ère du numérique, les politiques de la mémoire, les appropriations sociales du passé en amont et en aval des politiques patrimoniales. La réflexion commune et interdisciplinaire est organisée en deux thèmes interdépendants. Le premier, « Relations au passé : représentations et évaluations », se propose de conduire une analyse globale des représentations du passé à toutes les époques. Le second, « Connaissance active du passé : pratiques et outils de transmission », vise à mettre à disposition de plusieurs catégories de publics de nouveaux corpus numériques, qui portent sur des pans d'histoire antique, médiévale, de la période classique, du début du XXe siècle ou du temps présent. Inscrit dans une réflexion sur les humanités numériques, le labex « Les passés dans le présent » entend travailler sur l'interopérabilité de ces corpus entre partenaires dont la BnF.*

*Au travers d'une bourse spécifique, le labex « Les passés dans le présent » soutient une recherche propre à ses thématiques au sein des collections de la BnF. Le sujet de cette recherche est diffusé dans le cadre de l'appel à chercheurs de la BnF.*

- il est titulaire d'un master ou d'un doctorat depuis moins de 6 ans au 01/01/2016 ;
- il perçoit une allocation de 10 000 euros. Le soutien financier dont bénéficiera le chercheur invité fera l'objet de deux versements au cours de l'année 2016 ;
- son allocation ne peut avoir lieu que pour une seule année.



### III. Comment répondre à l'appel à chercheurs ?

#### Critères d'éligibilité

En fonction du type d'accueil dont vous souhaitez bénéficier, veuillez vérifier que votre situation corresponde aux critères d'éligibilité fixés.

#### Élaboration de votre projet de recherche

Vous devez vous demander si votre projet est suffisamment développé. Pour élaborer votre projet de recherche, connaître les fonds sur lesquels vous allez travailler, n'hésitez pas à prendre contact avec les directeurs de département concernés (voir la page « contacts utiles »).

#### Dossier de candidature

Les candidatures sont à adresser par courriel en deux étapes.

##### 1<sup>ère</sup> étape : adresser votre dossier de candidature par courriel

Réunissez les éléments suivants :

- Fiche de candidature complétée à télécharger sur le site [bnf.fr](http://bnf.fr) ;
- Curriculum vitae et publications du candidat ;
- Présentation du sujet de recherche proposé (4 pages maximum)
- Projet de valorisation envisagé (2 pages maximum) pour les candidats à une bourse de recherche (Fondation Louis Roederer, Mark Pigott, Prix de la BnF)

et adressez-les en un seul fichier attaché – uniquement aux formats Word, .rtf ou .pdf – à l'adresse [appelacheurs@bnf.fr](mailto:appelacheurs@bnf.fr) dans un courriel.

L'objet du courriel devra indiquer : « Nom et prénom du candidat + candidature à l'Appel à chercheurs 2016-2017 ».

##### 2<sup>ème</sup> étape : faire adresser les lettres de recommandation par courriel (facultatif)

En complément, faites adresser par les personnalités qui vous recommandent (2 au maximum) leur lettre de recommandation par courriel à l'adresse [lettrechercheur@bnf.fr](mailto:lettrechercheur@bnf.fr).

L'objet du courriel devra indiquer : « Nom et prénom du candidat + lettre de soutien à l'appel à chercheur ».

Pour toute information relative à la soumission de votre candidature, merci de contacter la Bibliothèque à l'adresse suivante : [appelacheur@bnf.fr](mailto:appelacheur@bnf.fr)

#### Sélection des candidatures

1. Les demandes qui satisfont les critères d'admissibilité sont acheminées au département de collections susceptible d'accueillir le chercheur.
2. Le département exprime un avis sur les dossiers de candidature qui lui sont soumis, en recommandant ou non l'examen à la commission de sélection.
3. Les dossiers recommandés par les départements sont examinés par une commission sélection. La commission est composée des membres suivants :
  - le président du conseil scientifique de la BnF ou son représentant ;
  - le directeur général ;
  - le directeur des collections ;
  - le délégué à la stratégie et à la recherche ;
  - l'adjoint au directeur des services et des réseaux.

et pour les commissions examinant les candidatures aux bourses mécénées :

- le délégué au mécénat ;
- le mécène ou son représentant ;
- une personnalité du monde de la recherche ou de la culture.

Les dossiers seront examinés par la commission selon les critères suivants :

- La pertinence du projet de recherche par rapport aux collections de la Bibliothèque et son intégration à l'écosystème de la recherche de la Bibliothèque ;
- Le potentiel de valorisation des collections et du projet de recherche ;
- La clarté et l'exhaustivité de la proposition de recherche ;
- L'originalité, la créativité, l'innovation qu'apporte le projet de recherche ;
- La capacité du candidat à se projeter dans une programmation pluriannuelle de son travail ;
- La capacité du candidat à exécuter son projet de recherche, évaluée à travers la pertinence de sa formation universitaire, de ses compétences linguistiques, et de ses publications
- La qualité de ses recommandations.

## IV. Sur quels sujets de recherche porter sa candidature ?

L'appel à chercheurs de la BnF est ouvert à tout type de sujet. Les candidats à l'appel à chercheurs ne doivent donc pas hésiter à proposer à la Bibliothèque des sujets de recherches dans leur discipline.

Afin d'éviter la dispersion des travaux, la Bibliothèque a défini deux larges axes de recherche.

### Axe 1 : étude et valorisation des collections

Le premier est celui des collections proprement dites et de leur valorisation.

La richesse exceptionnelle des collections autant que leur ampleur permettent aux différents chercheurs d'explorer des sources inédites dans leur domaine. La Bibliothèque leur offre une grande diversité de sources : ses propres archives, ses fonds non encore classés ou inventoriés, ses acquisitions patrimoniales récentes, ou encore les données issues du dépôt légal de l'internet. Par leur encyclopédisme revendiqué et cultivé depuis l'origine, les collections de la Bibliothèque permettent aux chercheurs de l'ensemble des disciplines académiques d'y trouver leur intérêt.

La recherche à la Bibliothèque est d'une grande exigence et richesse. Ses résultats méritent donc d'être diffusés dans un large public. Les mécènes de la Bibliothèque qui accompagnent ses chercheurs y sont très attachés. Les journées européennes du patrimoine sont également un moment de rencontre entre le grand public, qui vient à la découverte des collections de la Bibliothèque, et les chercheurs. Dans chacun de ces cas, le travail de recherche est un moyen de développer la visibilité des collections de la Bibliothèque.

Pour aider les chercheurs dans leur choix, certains départements de la Bibliothèque proposent des sujets pouvant s'inscrire dans des travaux de masters recherche ou plus souvent de thèses. Parmi les 19 sujets proposés dans ce premier axe « Etude et valorisation des collections », un grand nombre porte sur des collections conservées au département des manuscrits. Certains sujets sont centrés sur des archives très récemment entrées comme celles de **Mohammed Dib**. Non développé dans cette liste, un travail de recherche pourrait être mené sur le fonds **Antonio Tabucchi**, également acquis récemment et encore en cours d'acquisition et dont une petite partie a pu être aperçue par le grand public. D'autres sujets ont un corpus à circonscrire comme celui portant sur les **manuscrits khmers**.

### Axe 2 : étude du livre et des bibliothèques

Le deuxième axe est celui de l'histoire de la Bibliothèque, des bibliothèques en général, et du livre.

La Bibliothèque considère qu'il est de son devoir de favoriser toute recherche dans ce domaine particulier, non seulement parce qu'elle en est le terrain par excellence, mais aussi parce qu'elle y dispose, au travers de son personnel, d'une forte légitimité scientifique. Elle distingue les chercheurs associés sur l'étude du livre et des bibliothèques, par l'octroi d'une **bourse BnF spécifique**. Elle œuvre dans ce domaine à travers son **Comité d'histoire**, ouvert aux experts académiques. Les sujets de recherche proposés dans ce dossier sur l'histoire de la Bibliothèque constituent un prolongement des travaux du Comité d'histoire.

Pour guider les chercheurs dans leur choix, la Bibliothèque propose 11 sujets s'inscrivant dans ce second axe « Etude du livre et des bibliothèques ». Une place particulière est réservée à la **question du genre et de la sexualité** en bibliothèques et singulièrement à la BnF.

S'ajoute un sujet d'étude sur l'écrivain lauréat du Prix de la BnF 2015, Michel Houellebecq, bénéficiant d'une bourse de 8.000 euros.

Encore une fois, la liste de sujets présentés ici n'est pas exclusive et doit se lire comme un ensemble de suggestions de recherches.

# Axe 1 : Etude et valorisation des collections

## Dits et écrits

### 1. Écritures hypertextuelles

Depuis plusieurs années des œuvres littéraires, telle celle de Jacques Roubaud (*Le Grand incendie de Londres*, 1989), ont posé et utilisé la notion d'hypertexte. Dès les années 1993-94, des expériences sur la Toile visaient à offrir des œuvres multimédias se déployant entre imprimé, image fixe et animée, musique et voix, traçant de nouvelles narrativités et suggérant de fait, des lisibilités inédites. Quelle est l'archéologie esthétique de ces pratiques en grande partie issues des traditions romanesque, iconique et cinématographique de l'excentrique, de la marge, de la notion de *work in progress*, du *cut-up*... ? Comment s'écrivent ces textualités qui incluent le temps réel, la performance et la multiplicité des parcours de lecture ? Comment sont bouleversés les codes du récit ? Comment se déploient ces interventions à travers les réseaux ? Comment enfin sont reçues voire archivées, conservées, ces œuvres ?

L'avenir est ouvert à des pratiques qui déplacent radicalement la création. Usant des réseaux sociaux, elles englobent aussi des communautés dont le statut peut aller du simple public à des collaborations actives. Si l'émergence de la presse moderne a bouleversé le statut de l'écrivain et de l'œuvre d'art au XIX<sup>e</sup> siècle, la Toile et le concept d'hypertexte autorisent des stratégies et dimensions nouvelles qui vont reconfigurer non seulement l'économie du livre, mais aussi les moyens d'expression et plus globalement décloisonner la création.

**Pistes de recherche :** Le chercheur s'appliquera à explorer les nouvelles pratiques narratives usant de la dimension hypertextuelle de la Toile comme vecteur pour la création d'œuvres échappant aux genres traditionnels de la communication artistique. Le repérage et l'inventaire des sites concernés par l'écriture hypertextuelle permettront d'en prévoir la sauvegarde dans le cadre de l'archivage de l'internet à la BnF :

[http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot\\_legal/a.dl\\_sites\\_web\\_mod.html](http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot_legal/a.dl_sites_web_mod.html).

Cette recherche sera menée en collaboration avec le département de l'Audiovisuel qui conserve également des documents hypertextuels sous forme de cédéroms.

**Contact :** Jean-Marie Compte, directeur du département Littérature et art.

Tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte ( arobase ) bnf ( point ) fr

### 2. "Les années Ovahimba", une ethnographie multimédia contemporaine

Ethnographe, cinéaste et photographe, élève de Jean Rouch, Rina Sherman a vécu entre 1997 et 2004 au sein d'une communauté Ovahimba d'Afrique australe (Namibie et Angola). Lors de son séjour, elle a filmé, photographié et écrit sur la vie quotidienne et rituelle des Ovahimba et d'autres communautés dites de langue Otjiherero. De cette étude, elle a rapporté des centaines d'heures de vidéo et de sons et des milliers de photographies, ainsi que des notes et des dessins, qu'elle a donnés à la BnF en 2014. Le fonds d'archives « Les Années Ovahimba – The Ovahimba Years » compose un tableau d'une très grande richesse des communautés de langue Otjiherero d'Afrique australe. Le fonds "Les années Ovahimba" permet une étude sur l'étude de terrain de longue durée, la collecte de données, la constitution d'une ethnographie visuelle multidisciplinaire, et l'interprétation des résultats qui s'en suit au retour, notamment les modalités de représentation sous forme d'expositions multimédia (Windhoek, 2002 ; Peruse, 2010 (photo); Musée du quai Branly, 2013 (film) ; BnF, 2015), de conférences multimédia, de films et de livres.

**Volumétrie du fonds :** plus de 17.000 photographies numériques, plus de 300 d'heures de vidéo numériques et 1 mètre linéaire d'archives.

**Pistes de recherche :** Le fonds constitue une mine d'informations sur les Ovahimba mais aussi les Ovakuvala, les Ovahakaona, les Ovadhimba et d'autres communautés de langue Otjiherero d'Afrique australe. Langue, appels d'esprits, rituels de danse, habitat, techniques, notamment, font l'objet de relevés détaillés qui pourraient être examinés en complémentarité avec quelques travaux savants préexistants sur la culture des Ovahimba comme ceux de Gordon Gibson au Smithsonian. Le travail de Rina Sherman ouvre des perspectives de recherche sur les relations entre esthétique et ethnographie. Elle est l'une des seules cinéastes à pratiquer la technique de la gymnastique filmique - élaboré sur demande de Jean Rouch et Michel Brault par un membre de la troupe du mime Marcel Marceau et enseigné à l'École de Nanterre - comme source de narration visuelle principale. Les images ainsi captées peuvent être lues à travers des axes tels que la restitution du temps vécu, l'échange interpersonnel par le corps, la captation du geste, la danse... Par la grande quantité de données collectées, le fonds « Les années Ovahimba » s'offre à



une étude de cas sur la constitution d'une ethnographie multimédia à l'époque contemporaine. Cette problématique pourrait être abordée notamment sous l'angle du croisement des médias (image fixe, image animée, son, écrit) et de l'indexation de grandes quantités d'information visuelles.

**Contact :** Pascale Issartel, directrice du département de l'Audiovisuel  
Tél. : 01 5379 5300, pascale.issartel ( arobase ) bnf ( point ) fr  
Alain Carou, référent scientifique  
Tél. 01 5379 5322, alain.carou ( arobase ) bnf ( point ) fr

### 3. Le fonds Mohammed Dib

Né en 1920 en Algérie et mort en France en 2003, Mohammed Dib figure parmi les plus grands écrivains maghrébins de langue française. Auteur prolifique et protéiforme, il a publié une quarantaine d'ouvrages - romans, nouvelles, poèmes, pièces de théâtre et essais divers - qui s'étalent entre 1952 et 2003.

Sa carrière littéraire débute dans le sillage de l'école d'Alger et des rencontres de Sidi Madani (1948) où il fait notamment la connaissance d'Albert Camus et Jean Cayrol, qui deviendra son éditeur au Seuil. Journaliste à *Alger Républicain* où il côtoie Yacine Kateb, il collabore aussi, avec Jean Sénac, à la revue *Forge* fondée en 1947 par Emmanuel Roblès. C'est grâce à la publication entre 1952 et 1954 de sa trilogie algérienne (*La Grande Maison*, *L'Incendie* et *Le Métier à tisser*), saluée par Aragon, que Mohammed Dib se fait connaître. Militant du Parti communiste algérien et proche du mouvement de libération, il doit quitter l'Algérie pour la France, où il s'installe avec sa femme et ses enfants en 1959.

Depuis son exil il continue à dénoncer un système colonial inique et une guerre inhumaine (*Qui se souvient de la mer*, 1962), à s'interroger, avec tant d'autres écrivains algériens, sur la construction possible d'une Algérie nouvelle (*Dieu en barbarie* et *Le Maître de chasse*, 1973) et sur l'héritage désastreux laissé par tant de violence (*Mille Hourras pour une gueuse*, 1980) ; le sentiment d'être un éternel étranger, un déraciné en quête d'identité, s'inscrit dans sa destinée et dans son œuvre (*Habel*, 1977). Mais Mohammed Dib est aussi un écrivain de la mondialité qui cherche sa voie aux quatre coins du monde et qui profite de sa découverte de la Finlande et des Etats-Unis pour s'ouvrir à de nouveaux horizons et renouveler son écriture (*Neiges de marbre*, 1990 ; *L.A. Trip*, roman en vers, 2003).

**Volumétrie du fonds :** Les archives qu'il a laissées derrière lui (d'une cinquantaine de boîtes d'archives), données à la Bibliothèque nationale de France en juillet 2012 par Madame Colette Dib, épouse de l'écrivain, témoignent de ce long et sinueux parcours. Elles contiennent les brouillons de la quasi-totalité des œuvres de l'écrivain, à l'exception des premiers textes écrits en Algérie : depuis les ébauches manuscrites jusqu'aux épreuves corrigées elles offrent à lire l'intégralité des étapes d'écriture qui jalonnent ses textes. Elles nous invitent aussi à redécouvrir un auteur que l'on réduit parfois trop à sa trilogie algérienne, à relire les œuvres qu'il a publiées dans la deuxième partie de sa carrière et dont la genèse, par-delà les apparences, est intimement liée à celle de ses tout premiers écrits.

**Pistes de recherche :** le chercheur aura à sa disposition une matière très riche pour une recherche en génétique textuelle ; le fonds se prête à toutes sortes de travaux universitaires : réinterprétation des œuvres à la lumière de leurs brouillons, analyses stylistiques, établissement des textes et des variantes, analyse de la fabrique de l'œuvre, histoire littéraire, etc. Le chercheur pourrait participer au classement génétique des œuvres, enrichir la notice du catalogue archives et manuscrits et contribuer à la valorisation scientifique du fonds.

**Contact :** Isabelle le Masne de Chermont, directrice du département des Manuscrits.  
Tél. : 01 5379 8322, isabelle.le-masne-de-chermont ( arobase ) bnf ( point ) fr  
Isabelle Mette, référent scientifique  
Tél. : 01 5379 8926 ou 8291, isabelle.mette ( arobase ) bnf ( point ) fr

## Images et iconographie

### 4. Les cinéphilies à l'heure d'Internet

Dans le cadre du dépôt légal des sites Internet français, la Bibliothèque a archivé depuis presque dix ans de nombreux contenus en ligne qui ont participé d'une mutation des cultures cinéphiliques. Blogs de critiques, notation et discussion des films par les spectateurs, partage d'extraits et de teasers, détournements et parodies... traduisent une transformation du rapport aux œuvres, au vedettariat, aux références canoniques, etc. Ces objets pourraient être analysés suivant une approche tant historique que sociologique ou textuelle.

**Volumétrie** : les sites à thème cinéma sélectionnés pour la collecte du web sont au nombre de 1400. Ils sont complétés par d'autres sites collectés de manière automatique.

**Pistes de recherche** : structuration d'un espace de discussion cinéphilique sur le web et ses lieux ; articulation entre promotion, critique et discussion ; modalités de l'écriture sur le cinéma et en particulier l'utilisation de l'image (fixe et vidéo).

**Contact** : Pascale Issartel, directrice du département de l'Audiovisuel  
Tél. : 01 5379 5300, pascale.issartel ( arobase ) bnf ( point ) fr  
Alain Carou, référent scientifique  
Tél. 01 5379 5322, alain.carou ( arobase ) bnf ( point ) fr

## **5. Les fonds japonais de la Bibliothèque-musée de l'Opéra**

Parmi les fonds donnés en 1952 par les Archives internationales de la danse à la Bibliothèque-musée de l'Opéra figurent d'importantes collections asiatiques encore peu exploitées, et qui ne sont pas inventoriées de manière précise. Parmi cet ensemble important, le fonds japonais apparaît comme l'un des plus remarquables.

**Volumétrie** : Quelques imprimés mais surtout une centaine d'estampes représentant des scènes de danse et de théâtre et plusieurs centaines de photographies de danse et de théâtre.

**Pistes de recherches** : Le fonds mériterait une étude pour lui-même (constitution, volumétrie, description synthétique et analytique). Il pourrait aussi servir de support à une étude sur la danse et le théâtre japonais, sur l'estampe ou la photographie japonaises.

**Contact** : Elizabeth Giuliani, directrice du département de la Musique  
Tél. : 01 5379 8851, elizabeth.giuliani ( arobase ) bnf ( point ) fr

## **6. La mode et l'Opéra de Paris**

À partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle paraissent les premiers périodiques illustrés de théâtre tandis que les programmes de l'Opéra s'enrichissent de publicités, notamment pour des maisons de couture et pour des parfumeurs. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les couturiers jouent un rôle important dans le renouveau du costume de danse et d'opéra.

**Volumétrie** : La Bibliothèque-musée de l'Opéra conserve l'ensemble de la documentation (revues, programmes, maquettes de costumes) permettant d'écrire l'histoire des relations riches et complexes qui unissent la mode et l'Opéra de Paris. Il est difficile d'en donner une volumétrie précise.

**Pistes de recherches** : Le sujet de recherche peut-être appréhendé de manière globale, ou de manière plus circonscrite, par exemple sur la publicité dans les programmes de l'Opéra pendant la Belle Époque.

**Contact** : Elizabeth Giuliani, directrice du département de la Musique  
Tél. : 01 5379 8851, elizabeth.giuliani ( arobase ) bnf ( point ) fr

## **7. Roma triumphans. Le médaillier des papes : une source pour l'histoire de l'architecture**

Transférée de Rome à Paris sous le Premier Empire, la collection des médailles des papes se trouve depuis conservée au département des Monnaies, médailles et antiques. Elle comporte près de 1 700 médailles du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle que sont venues compléter, par dons et acquisitions, des médailles de souverains pontifes du XIX<sup>e</sup> siècle. Si une partie a été récemment inventoriée sur base de données (papes du XVII<sup>e</sup> siècle), le reste de la série n'est répertorié qu'à travers un registre manuscrit.

**Volumétrie** : 500 médailles ou plus, selon la tranche chronologique retenue.

**Pistes de recherche** : La poursuite de l'inventaire sur base de données de la collection permettra de sélectionner des exemplaires intéressants pour une ou plusieurs études thématiques. Les représentations d'architecture sont nombreuses dans les médailles pontificales : élévations, plans, vues cavalières, parfois avant la réalisation même des monuments, les médailles conservant alors un état du projet. D'autres furent spécifiquement conçues comme médailles de fondation. La collection pourra donc nourrir la recherche sur l'urbanisme romain, l'évergétisme des souverains pontifes ou encore l'importance de ce rôle de bâtisseur dans la construction de leur image.

**Contacts** : Frédérique Duyrat, directrice du département des Monnaies, médailles et antiques.

Tél. : 01 5379 8363, frederique.duyrat ( arobase ) bnf ( point ) fr  
Inès Villela-Petit, référent scientifique.  
Tél. : 01 5379 8383, ines.villela-petit ( arobase ) bnf ( point ) fr

## 8. Les guides de Paris **BOURSE LABEX LES PASSES DANS LE PRESENT**

Le projet « Guides de Paris », consiste dans le balisage d'un corpus textuel désignant des objets culturels. Par « guides de Paris », on entend les ouvrages imprimés entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles, qui sont des inventaires et/ou des descriptions de monuments et d'œuvres d'art remarquables de Paris, parfois assortis d'évaluations critiques. Il s'agit de sources extrêmement sollicitées pour l'histoire de Paris et l'histoire de l'art de l'époque moderne, en particulier pour des objets qui ne donnent guère lieu à production de sources d'archives. Ces sources sont en outre essentielles pour cerner l'émergence progressive d'une conscience patrimoniale. Le corpus est marqué par plusieurs caractéristiques :

- l'abondance des auteurs (Sauval, Brice, Lemaire, Piganiol de la Force etc.) et des éditions
- la variété des textes : variété de nature (du recueil d'antiquités in-folio au petit guide en format de poche à destination des voyageurs étrangers), de longueurs, formats, publics visés, avec la présence ou non d'estampes
- des rééditions, copies, réécritures

L'encodage en XML-TEI vise à répondre aux nécessités suivantes :

- accompagner efficacement les requêtes traditionnelles d'informations ponctuelles (par nom d'artiste, par type d'œuvre etc.)
- multiplier les accès pour permettre de nouveaux types de recherche, par exemple des explorations lexicales (élaboration progressive d'un lexique artistique)
- donner une existence au corpus en tant que corpus, marqué par des phénomènes d'intertextualité et de copies, visualisables et mesurables quantitativement
- géolocaliser les éléments décrits
- mettre en rapport les textes avec des contenus conservés ou publiés par ailleurs (fonds de musées, bibliothèques / estampes, dessins, photographies anciennes).

Puisque les guides décrivent des monuments parisiens et des œuvres soit conservés, soit pour lesquelles nous conservons des témoignages visuels (en particulier dans les collections topographiques du Département des estampes et de la photographie), il serait utile de pouvoir les rapprocher, pour identifier ou pour interpréter.

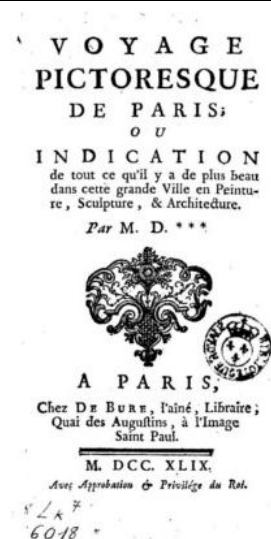
**Volumétrie** : un travail sur les ressources topographiques (Séries topographiques et autres fonds) conservées au département des Estampes et de la photographie de la BnF accompagnerait les problématiques du projet « Guides de Paris », puisque le rapprochement de vues saisies à des époques distinctes (des estampes du xvii<sup>e</sup> siècle comme celles d'Israël Silvestre aux vues topographiques en couleur exécutées à partir de la décennie 1750 par exemple) offre un éclairage précieux sur l'évolution du regard porté sur les monuments et les richesses artistiques de Paris.

Il s'agirait dans un premier temps de décrire dans le catalogue général de la BnF les estampes topographiques parisiennes d'Israël Silvestre, Jean Marot et Adam Pérelle (environ 500 pièces à décrire, cette volumétrie reste à affiner), les plus pertinentes en regard des textes actuellement indexés en XML-TEI dans le cadre du projet (Sauval, Lemaire). Ce signalement est la condition préalable à la numérisation du corpus par la BnF.

**Pistes de recherches** : Un chercheur qui engagerait une recherche dans cette direction, à l'articulation de l'histoire de la collection et d'une approche d'histoire visuelle, partagerait les mêmes enjeux que le projet « Guides de Paris » en termes d'identification et d'indexation. Un tel travail de recherche permettrait notamment de :

- expérimenter la prise en charge d'un vaste ensemble documentaire et de son indexation partielle mais suffisante pour permettre une navigation dans la collection ;
- poser les fondements d'une numérisation de la collection ;
- fournir un entrepôt d'images géolocalisées de Paris ;
- mettre en regard du texte une vue ancienne comme outil majeur au service de l'analyse du texte
- renforcer l'attractivité du projet auprès des historiens de l'art comme du grand public.

Dans un second temps, on pourrait envisager l'extension du corpus aux vues d'optique pertinentes pour les guides du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ceci permettrait de poursuivre, grâce à des projets ciblés, le signalement et la numérisation des séries topographiques du département des Estampes, trop vastes pour être traitées globalement.



Voyage pittoresque de Paris, Dezallier d'Argenville © Bnf/Gallica.fr

Contact : Sylvie Aubenas, directeur du département des estampes et de la photographie  
Tél. 01 5379 3731, sylvie.aubenas ( arobase ) bnf ( point ) fr  
Marianne Cojannot-Leblanc, responsable du projet auprès du labex PasP

## Sons et musicologie

### 9. Inventaire des fonds de musiques arabe et maghrébine enregistrées dans les collections audiovisuelles de la BnF

Les fonds sonores du département de l'Audiovisuel de la Bibliothèque offrent l'une des collections institutionnelles de musiques arabe et maghrébine enregistrées probablement parmi les plus importantes au monde avec plusieurs milliers de références. Enrichie par le dépôt légal (depuis 1938), par des dons et des acquisitions, cette collection couvre tout le XX<sup>e</sup> siècle et se poursuit jusqu'à nos jours.

Fruit des rapports complexes qu'entretient la France avec les pays du Maghreb notamment, cette collection témoigne de l'histoire de l'édition phonographique (les catalogues Pathé d'Afrique du Nord...), de l'évolution des répertoires (des monologues comiques du début du XX<sup>e</sup> siècle au raï), mais aussi des mouvements historiques, culturels et sociaux qui la traversent (histoire coloniale, histoire de l'immigration).

**Pistes de recherche** : Le travail s'attachera à identifier les marques phonographiques ayant œuvré dans ce secteur éditorial, comme Pathé (Pathé – Pathé Marconi – EMI...), Gramophone, Baidaphon, Cairophon, etc., et à ordonner en un inventaire raisonné les références de musiques arabe et maghrébine présentes dans leur catalogue. En parallèle, l'établissement d'un index des interprètes permettra d'enrichir le fichier de notices d'autorité de la BnF. Au sein des collections de la BnF, l'approche devra croiser plusieurs sources :

- les catalogues des marques phonographiques, lorsqu'ils existent ;
- les disques eux-mêmes ;
- les sources bibliographiques disponibles.

**Compétence exigée** : maîtrise de la langue arabe impérative.

Contact : Pascale Issartel, directrice du département de l'Audiovisuel  
Tél. : 01 5379 5300, pascale.issartel ( arobase ) bnf (point) fr  
Pascal Cordereix, référent scientifique, département de l'Audiovisuel  
Tél. : 01 5379 8547, pascal.codereix ( arobase ) bnf (point) fr

### 12. Le Fonds de L'Institut International de Musique Electroacoustique de Bourges (IMEB)

L'Institut International de Musique Electroacoustique de Bourges (IMEB) a pris la suite en 1994 du Groupe de Musique Expérimentale de Bourges (GMEB) fondé en 1970 par Françoise Barrière et Christian Clozier, dont ils assurèrent la direction jusqu'à sa disparition en 2011.

La musique électronique ou électroacoustique s'y est développée pendant 40 ans. Studios de composition, recherche musicale, réalisation de logiciels et d'instruments, festival "Synthèse" et concours internationaux ont fait de Bourges un creuset rayonnant. Des artistes du monde entier y sont venus créer et interpréter leurs œuvres lors des festivals et concours. 274 compositeurs de 43 pays ont créé dans les studios 764 musiques, et 4836 de 82 pays ont présenté 14206 œuvres aux concours et en ont interprété 6637 lors des festivals.

L'IMEB a donné à la BnF la très grande majorité de ses archives, soit un ensemble multimédia exceptionnel sur l'histoire de la création et de la diffusion de la musique électroacoustique. Les « **musiques** » **elles-mêmes** produites et programmées aux festivals, présentes sous forme de composants écrits, sonores, électroniques et audiovisuels (1.512 partitions et 6.985 enregistrements, de Jorge Antunes, Françoise Barrière, Gerald Bennett, José Manuel Berrenguer, Gonzalo Biffarella, Christian Clozier, Stefan Hanson, Adolfo Nunez, Jean-Claude Risset, Kaija Saariaho, Alain Savouret, Xiaofu Zang, etc). Les **archives du concours** (dossiers d'inscription, biographies des concurrents, avis des jurés...) dessinent un panorama précis des acteurs de la création musicale de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle dans le domaine de la musique électroacoustique. Les **archives du festival, des concerts, des tournées et autres manifestations, des actions pédagogiques (formation professionnelle, scolaires), des colloques**, constituent des éléments pour l'histoire de l'action culturelle du niveau local au niveau international. **Les instruments/système du studio Charybde sont également déposés et leurs notices techniques et plans de fonctionnement** renseignent quant à eux sur les prémices et l'essor de l'informatique musicale.

Un premier travail a été conduit portant sur l'inventaire des différentes ressources documentant les œuvres mixtes. Il permet désormais la mise en lumière de l'articulation de leurs différents composants en vue de structurer les instruments de recherche y donnant accès.

Une orientation nouvelle veut être donnée également sur l'étude des dispositifs techniques de la composition et de la diffusion de ces œuvres.

Le fonds est réparti dans les collections du département de la Musique, et du département de l'Audiovisuel, qui veulent le traiter et le mettre en valeur ensemble.

Contact : Pascale Issartel, directrice du département de l'Audiovisuel  
Tél. : 01 5379 5300, pascale.issartel ( arobase ) bnf (point) fr

### 13. Le fonds Georges Migot

A l'occasion des quarante ans de la disparition du compositeur Georges Migot (1891-1976), le Département de la musique souhaite mettre en valeur l'important fonds d'archives concernant l'œuvre musicale et littéraire de Georges Migot. Ce fonds, entré au Département de la musique grâce à la générosité de plusieurs donateurs, est constitué de manuscrits musicaux, textes, notes de cours, articles de presse, conférences, dossiers thématiques, programmes de concerts, ainsi que d'une très importante correspondance avec tous les acteurs de la vie musicale. Cet ensemble vient éclairer l'œuvre du musicien, sa carrière, mais aussi ses activités d'auteur et de musicographe.

Georges Migot a suivi les classes d'enseignement au Conservatoire de Paris à partir de 1913 dans plusieurs disciplines : harmonie et contrepoint, composition, histoire de la musique, orchestre et orgue. Il reçoit également les conseils de Nadia Boulanger. De nombreux prix viennent couronner ses études et ses œuvres sont régulièrement jouées au concert, en France et à l'étranger. Précurseur dans bien des domaines, notamment dans l'attention qu'il porte aux influences extrême-orientales, Georges Migot se trouve au carrefour de courants esthétiques qui ont irrigué tout le XX<sup>e</sup> siècle. Le catalogue de son œuvre est impressionnant, tant par sa volumétrie que par sa richesse et sa diversité. Mais le champ d'activités couvert par Georges Migot est plus vaste encore car il est également peintre et auteur de nombreux textes poétiques, philosophiques, théoriques ou esthétiques.

Volumétrie : 223 manuscrits musicaux décrits dans le Catalogue Général, 8 mètres linéaires d'archives dont l'inventaire sommaire reste à détailler.

Pistes de recherches : La génétique des textes et leurs liens avec l'œuvre musicale constitue un champ d'études encore vierge. Une étude détaillée de ce fonds d'archives dans son ensemble en permettrait la valorisation immédiate par la sélection d'une soixantaine de pièces, présentées dans les vitrines de la salle de lecture du Département de la musique, en hommage au compositeur, au cours de l'année 2016.

Contact : Mathias Auclair, directeur du département de la Musique  
Tél. : 01 5379 8851, mathias.auclair ( arobase ) bnf (point) fr

### 14. La Gazette des classes du Conservatoire et l'activité de Nadia et Lili Boulanger pendant la Guerre : 1915-1918

Le département de la Musique de la BnF, dans le fonds Nadia Boulanger, possède l'un des trois exemplaires connus de la publication périodique rédigée par Lili et Nadia Boulanger de 1915 à 1918 et destinée à maintenir le lien avec les élèves du Conservatoire présents sur le front ou blessés.

La BnF possède 10 numéros comptant 522 pages, faisant intervenir de très nombreux correspondants et illustrés par Jacques Debat-Ponsan. Ils ont été numérisés et sont disponibles sur Gallica. Toutefois cet exemplaire comporte des lacunes qui pourraient être comblées, notamment, par un recours aux collections de la Médiathèque Hector Berlioz (Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris) et du Centre international Nadia et Lili Boulanger.

Sont également disponibles au département de la Musique, les archives réunies par les sœurs Boulanger pour cette entreprise : constitution du Comité franco-américain soutenant la publication (présidé par Whitney Warren) et du Comité d'honneur (placé sous le patronage de Camille Saint-Saëns et réunissant Fauré, Dubois, Paladilhe, Charpentier, Widor et Vidal) ; rapport avec les membres ; carnets d'envoi des colis, agendas, correspondances...

Leur confrontation avec le texte des *Gazettes* permettrait d'en enrichir l'analyse. Sont ainsi réunis des témoignages inédits de la participation de la communauté musicale aux événements de la Grande Guerre. Ils décrivent au jour le jour la pratique musicale et révèlent les réseaux d'information, d'entraide établis entre le front et l'arrière. On y trouve les prémices d'une relation franco-américaine pour soutenir l'enseignement supérieur de la musique qui aboutira,

après la Guerre, à la création des Ecoles d'arts de Fontainebleau dont la bibliothèque musicale est par ailleurs déposée depuis un an au département de la Musique.

**Pistes de recherche :** une étude détaillée de ces témoignages permettra l'identification des correspondants, des personnes, des événements et des œuvres cités. Elle pourra fonder une édition critique, imprimée et en ligne, qui complétera la version originale numérisée.

**Contact :** Mathias Auclair, directeur du département de la Musique  
Tél. : 01 5379 8851, mathias.auclair (arobase) bnf (point) fr

## 15. La maison de confection de costumes Jules Muelle

En septembre 1932, la Bibliothèque-musée de l'Opéra a acquis de Jules Muelle, administrateur de la maison de confection de costumes du même nom, un ensemble de maquettes de costumes de scène (costumes d'opéras, de théâtre et de music-hall) dessinés en majorité par Marcel Miltzer (1866-1937), dessinateur de costumes de l'Opéra-Comique, mais aussi par Charles Bianchini, Paul Colin, Maxime Dethomas, Jean-Gabriel Domergue, Jacques Dresca, Joseph Pinchon, René Piot, etc. Un inventaire sommaire de ces maquettes de costumes a été dressé mais mériterait d'être précisé et complété.

**Volumétrie :** 1 500 dessins.

**Pistes de recherche :** l'histoire de la maison de confection est encore à faire et le fonds conservé à la Bibliothèque-musée de l'Opéra peut servir de support à une telle entreprise.

**Contact :** Mathias Auclair, directeur du département de la Musique  
Tél. : 01 5379 8851, mathias.auclair (arobase) bnf (point) fr

## 16. Les chansons dans l'édition musicale **MUSICIEN CHERCHEUR ASSOCIE**

Le répertoire des chansons conservées au département de la Musique est avant tout français, et l'éventail en est vaste, des chansons dites savantes aux chansons populaires.

La chanson populaire, "*conçue pour le peuple et chantée par lui*"<sup>9</sup>, bien qu'elle soit à l'origine uniquement, puis, majoritairement, de tradition orale, se trouve représentée au département de la Musique par de nombreux témoignages écrits. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, ce sont nées parfois sur les théâtres de foires ou, le plus souvent, sur le Pont Neuf (d'où leur surnom), les chansons à danser, les chansons bachiques ou grivoises, plus tard les romances, mais, surtout, les chansons politiques. A tel point qu'au XIX<sup>e</sup> siècle la chanson populaire deviendra synonyme de chanson politique, se déclinant en chanson guerrière ou révolutionnaire, satire politique ou encore chanson sociale, cette dernière évoluant elle-même en chanson engagée, base du répertoire des cafés concerts et des cabarets. Il nous reste d'autant plus de traces de ces œuvres qu'est apparue, sous le Second Empire, une édition à prix modique en petit format, très largement répandue.

La chanson traditionnelle, corpus constitué par les chansons de cérémonie, de processions, de jeux (comptines, rondes), de travail, mais aussi de marine, transmises sur les itinéraires de colportage, de compagnonnage, de pèlerinage ou d'émigration, ont également laissé de nombreuses traces dans l'édition ou ont fait l'objet de collecte.

Enfin, on ne saurait oublier la chanson religieuse, à la charnière des répertoires savant et populaire, non plus que la chanson pour enfants, aux éditions souvent délicatement illustrées et d'un charme quelque peu désuet. La chanson dite de "variété" enfin, née de l'enregistrement et la radio, continue aujourd'hui encore d'enrichir les collections du département.

**Corpus :** Plusieurs corpus peuvent servir de base à un travail de recherche thématique :

- les partitions éditées chant/piano ou chant seul provenant du dépôt légal : corpus de plusieurs dizaines de milliers de chansons des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (classement par compositeur pour le XIX<sup>e</sup> siècle).
- des corpus de chansons traditionnelles réunis par de grands collectionneurs : fonds Coirault et Weckerlin.

**Pistes de recherches :** Ce travail nécessitera la mise au point d'une méthode de travail pour la recherche d'un répertoire donné dans les différents catalogues disponibles.

**Contact :** Mathias Auclair, directeur du département de la Musique  
Tél. : 01 5379 8851, mathias.auclair (arobase) bnf (point) fr

## 17. Le quatuor à cordes dans l'édition musicale française du XIX<sup>e</sup> siècle **MUSICIEN CHERCHEUR ASSOCIE**

La configuration instrumentale et la forme du quatuor à cordes ont été « arrêtées » à Vienne au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles avec les productions de Haydn, Mozart et Beethoven, aujourd'hui encore fortement représentées au concert.

<sup>9</sup> art. « Chanson populaire », in HONEGGER M., PREVOST P., *Dictionnaire de la musique vocale, lyrique, religieuse et profane*, Paris : Larousse, 1998.

Le répertoire de cette formation, tenue comme le parangon de la musique de chambre, a irrigué la musique française et a inspiré, dans une diversité de styles, nombre de compositeurs qui ont contribué à son enrichissement tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, si certaines œuvres ont été bien diffusées, d'autres en revanche méritaient de mieux l'être. Les circuits de l'édition musicale présentent en effet des particularités qui font souvent obstacle à la pérennité des œuvres et à une large diffusion : tirages limités, nécessité de confectionner des parties séparées, coût élevé de la gravure musicale ; obstacles auxquels il faut ajouter l'usage intensif que font les interprètes de leurs partitions en y apportant annotations et indications pour l'exécution.

**Corpus** : le dépôt légal de la musique imprimée a permis de recueillir l'ensemble des éditions musicales diffusées en France depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, de le préserver et de rendre ainsi encore accessible tout un répertoire au sein duquel le quatuor à cordes se trouve en bonne place.

**Pistes de recherches** : il est heureux qu'aujourd'hui de jeunes chambristes s'attachent à faire revivre des œuvres injustement tombées dans l'oubli, et nous invitent à redécouvrir les quatuors à cordes de Hyacinthe Jadin, Félicien David, Louise Farrenc et Henri Reber, Théodore Gouvy, Théodore Dubois ou Daniel-François-Esprit Auber, et tant d'autres encore dont les concerts et la production discographique pourront porter le témoignage.

**Contact** : Mathias Auclair, directeur du département de la Musique  
Tél. : 01 5379 8851, mathias.auclair (arobase) bnf (point) fr

## Constitution des collections

### 18. Trouble dans les collections. Documenter et valoriser les représentations du genre et de la sexualité dans les collections de la BnF

Le champ des études de genre, ou la recherche sur la production sociale de la différence sexuelle et les rapports sociaux de sexe, bénéficie aujourd'hui d'un intérêt croissant qui ébranle les pratiques jusque-là en usage pour la constitution et la valorisation des collections en bibliothèque. La Bibliothèque propose de baliser, au sein de la diversité de ses collections, des parcours orientés vers ces questions liées au genre et à la sexualité, tant à l'usage des chercheurs que d'autres types de publics. Comment des collections patrimoniales d'une richesse inouïe, constituées et sédimentées depuis plusieurs siècles selon des critères d'organisation des connaissances qui ont évolué dans le temps et des séparations disciplinaires parfois rigides, peuvent aujourd'hui être interrogées de manière pertinente pour le champ des études de genre, un champ à la fois transdisciplinaire et dont l'élaboration épistémologique, encore en débat, date seulement de quelques décennies ?

**Pistes de recherche** : Déconstruire l'histoire des collections patrimoniales de la BnF en revisitant les manières de collecter, de classer et de valoriser les collections imprimées et spécialisées de la Bibliothèque afin de dégager ainsi la place – minorée, neutralisée, fragmentée ou tout simplement invisible – que tiennent les questions liées au genre dans l'organisation des connaissances reflétée par les collections et la manière dont cette organisation produit elle-même une matrice normative qui perpétue des cadres de pensée qui s'ignorent. Trouver des pistes scientifiquement adéquates pour exploiter et valoriser les collections en repérant des points d'entrée dans les collections ayant trait à la question du genre et de la sexualité et en constituant sur cette base un corpus significatif de documents sur tous supports qui puisse être ensuite proposé aux différents publics de la Bibliothèque.

**Contact** : Claude Collard, directrice du département Philosophie, histoire, sciences de l'homme  
Tél. : 01 5379 5050, claudc.collard (arobase) bnf (point) fr  
Cristina Ion, référent scientifique  
Tél. : 01 5379 8759, cristina.ion (arobase) bnf (point) fr

### 19. Le fonds des manuscrits khmers

En 1865, l'Académie des inscriptions et belles-lettres remit à la Bibliothèque nationale huit manuscrits khmers : c'est là l'origine de la collection. La collection comprenait essentiellement des manuscrits sur feuilles de palmier et sur papier, en caractères latins ou cambodgiens, ainsi que ses travaux originaux de lexicographie, traductions et essais divers. En 1912, la collection de manuscrits khmers comptait 131 pièces. Elle s'est constamment enrichie depuis par divers dépôts (Inalco, Musée Guimet) et acquisitions (manuscrits khmers de la collection Smith-Lesouëf léguée à l'État en 1950, don de Jean Filliozat) qui vinrent compléter l'une des plus importantes collections européennes de manuscrits khmers. Plusieurs ouvrages sont parfois regroupés sous une même cote et un manuscrit peut à son tour contenir un grand nombre de textes.

Les manuscrits khmers comprennent des ouvrages d'instruction religieuse (*dés*), de textes littéraires (*lpens*), de textes juridiques, de traités techniques variés (*kpuon*) concernant la médecine, la pharmacopée, l'astronomie, l'astrologie, la divination, la démonologie, des syllabaires et dictionnaires dont certains en français (dictionnaires de la collection Hennecart), de

travaux d'orientalistes. Ils sont inscrits soit sur feuilles de latanier, sur dépliants en forme de paravent, sur papier européen. Outre les manuscrits en langue khmère, on trouve dans cette collection quelques textes en pâli-khmer et en pâli, en écritures *crien* et *mul*. Quelques relevés d'inscriptions de monuments khmers, frottis au crayon — les premiers jamais réalisés —, provenant de Doudart de Lagrée, figurent dans le fonds indochinois (Indochinois 81).

La première liste des manuscrits cambodgiens, établie en 1878 par Léon Feer, fut tenue à jour par des addenda manuscrits jusqu'en 1912. Le catalogue d'Antoine Cabaton qui réunissait à l'époque les manuscrits cambodgiens, birmanes, laotiens, lolos et siamois remplaça alors cette liste. En 1953, Au Chhieng donna dans son *Catalogue du fonds khmer*, qui comprend 350 notices, une description plus détaillée des textes en langue cambodgienne. Contrairement au titre du catalogue, à la note qui figure à la page xi (« le fonds indochinois, dans sa composition actuelle, justifie assez mal sa dénomination : aussi les différents manuscrits qui le composent seront regroupés et constitueront prochainement des fonds séparés ») et à la liste de concordance qui figure à la fin du volume (concordance entre « les manuscrits de l'ancien fonds indochinois par Cabaton avec ceux du fonds khmer »), les manuscrits cambodgiens figurent toujours dans le fonds indochinois.

**Volumétrie :** 350 manuscrits.

**Pistes de recherches :** littérature scientifique et religieuse khmères, histoire du livre en Asie du Sud-Est, et de l'écriture. Le travail demandé au lauréat, dès la 1<sup>ère</sup> année, pourrait consister à réviser les notices de Au Chhieng du fonds des manuscrits khmers dans BnF archives et manuscrits, sur le modèle de ce qui a déjà commencé à être signalé.

**Contact :** Isabelle le Masne de Chermont, directrice du département des Manuscrits.

Tél. : 01 5379 8322, isabelle.le-masne-de-chermont ( arobase ) bnf ( point ) fr



## Axe 2 : Etude du livre et des bibliothèques

### *Etude du livre et de la presse*

#### **20. Les armoriaux peints manuscrits du département des Manuscrits (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)**

Le département des Manuscrits de la BnF possède une des plus importantes collections au monde de recueils d'armoriaux peints du Moyen-Âge et de l'époque moderne. Ces recueils eurent un très grand succès à partir du XV<sup>e</sup> siècle, même si quelques exemples antérieurs existent, parfois connus par des copies postérieures. Par leur variété (armoriaux généraux, de familles, de régions, de tournois, d'ordres de chevalerie, de personnages réels ou imaginaires) ils permettent de jeter un regard original sur l'histoire sociale et culturelle de l'Europe, notamment du royaume de France. Très sollicités et fragilisés, ils ont été microfilmés en noir et blanc, un support peu adapté à ce type de document où la couleur a une place primordiale. Un premier ensemble de 200 armoriaux (hors Armorial général de France déjà en ligne) a été numérisé en couleur en 2013 et versé dans Gallica. Cette mise en ligne offre une matière extrêmement précieuse pour les chercheurs et nécessite d'être suivie d'une refonte des notices et d'une étude globale de la collection.

**Volumétrie** : environ 250 volumes, à préciser durant l'étude et à compléter par des investigations dans les autres fonds (NAF et érudits en particulier).

**Pistes de recherche** : les armoriaux offrent des pistes de recherches variées alliant l'histoire du livre (typologie et réalisation des volumes), l'histoire sociale et politique (identification des commanditaires, raisons de cette commande) et l'histoire culturelle (image de la société que renvoient les armoriaux, devenir des armoriaux dans les bibliothèques érudites à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle).

**Contact** : Isabelle le Masne de Chermont, directrice du département des Manuscrits.  
Tél. : 01 5379 8322, [isabelle.le-masne-de-chermont](mailto:isabelle.le-masne-de-chermont@bnf.fr) (arobase) bnf (point) fr  
Maxence Hermant, référent scientifique  
Tél. : 01 5379 4617, [maxence.hermant](mailto:maxence.hermant@bnf.fr) (arobase) bnf (point) fr

#### **21. Les cartonnages illustrés de livres pour l'enfance et la jeunesse**

La Bibliothèque conserve de nombreux volumes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles entrés par dons ou acquisitions, alors que les éditeurs ne déposaient que des versions « économiques ». Il n'existe pas de réelle vue d'ensemble de ces collections, mettant en rapport les grandes collections privées avec les collections publiques. Les fonds à étudier sont conservés aux départements Littérature et art et Philosophie, histoire, sciences de l'homme, au Centre national de la littérature pour la jeunesse et à la Réserve des livres rares.

**Volumétrie** : quelques milliers de volumes.

**Contact** : Jacques Vidal-Naquet, directeur du CNLJ, département Littérature et art.  
Tél. 01 5379 5501, [jacques.vidal-naquet](mailto:jacques.vidal-naquet@bnf.fr) (arobase) bnf (point) fr

#### **22. Le livre d'images ou album pour l'enfance et la jeunesse, 1820-1920**

Le livre d'images se développe massivement à partir du XIX<sup>e</sup> siècle suite aux progrès de l'imprimerie et touche très vite l'édition pour enfant, connaissant des formes variées jusqu'à évoluer vers les « albums ». Luxueux parfois, souvent populaires, une grande partie des ouvrages conservés à la Bibliothèque nationale de France est mal connue.

**Volumétrie** : L'étude s'appuiera, de manière transversale, sur les fonds conservés au département Littérature et art, au Centre national de la littérature pour la jeunesse, au département des Estampes et de la photographie et à la Réserve des livres rares.

**Contact** : Jacques Vidal-Naquet, directeur du CNLJ, département Littérature et art.  
Tél. 01 5379 5501, [jacques.vidal-naquet](mailto:jacques.vidal-naquet@bnf.fr) (arobase) bnf (point) fr

#### **23. Les magazines de comics édités en France, à partir du don Marvel**

La bande dessinée américaine, à l'influence souveraine dans les années 1930 en France, a connu un regain de popularité à travers le genre des « super-héros » à la fin des années 1960. Longtemps mal reçues en France, les productions des éditeurs comme Marvel ou DC Comics se sont inscrits dans le continent des publications populaires « illégitimes », passant à travers des filtres éditoriaux nombreux, avant d'arriver récemment à une certaine reconnaissance critique. Le don Marvel constituera la pierre angulaire de cette recherche ; en effet, un don exceptionnel de revues américaines illustrées est entré à la BnF en 2006 : 168 titres de comics de l'éditeur Marvel ont été

donnés par le Centre national de la bande dessinée et de l'image (Angoulême), pôle associé de la BnF pour la bande dessinée.

**Volumétrie** : plusieurs dizaines de milliers de fascicules, dans les collections des départements Littérature et art, et Droit, économie, politique.

**Pistes de recherche** : les rapports avec la censure, les questions de traduction, le choix des séries, les contacts commerciaux, les éditeurs spécialisés...

**Contact** : Jacques Vidal-Naquet, directeur du CNLJ, département littérature et art.  
Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet ( arobase ) bnf ( point ) fr

#### **24. Les artistes et le livre pour enfant au xx<sup>e</sup> siècle**

Depuis la naissance d'une bibliophilie consacrée au livre pour enfant, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'aux créations uniques artistiques actuelles, le livre pour enfant est devenu un terrain de création pour des objets rares, étonnants, exceptionnels, faisant souvent intervenir des artistes étrangers au monde du livre (peintres, sculpteurs, designers, décorateurs...). La question du livre d'artiste est une des pistes de recherche émergente en France comme aux États-Unis, se heurtant souvent à une définition encore complexe, et à des corpus restant encore largement à établir ou découvrir.

**Volumétrie** : quelques milliers de titres. Fonds conservés à la Réserve des livres rares, au département Littérature et art, au Centre national de la littérature pour la jeunesse.

**Pistes de recherches** : Le chercheur aura à dégager une problématique, l'intérêt du livre d'artiste pour enfants est qu'il se situe et se développe dans des champs multiples : entre bibliophilie, intervention artistique et création.

**Contact** : Jacques Vidal-Naquet, directeur du CNLJ, département Littérature et art.  
Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet ( arobase ) bnf ( point ) fr

## *Histoire des bibliothèques*

#### **25. Le livre et les bibliothèques dans les arts plastiques**

Aussi importants dans la littérature que dans l'architecture, les thèmes du livre et des bibliothèques traversent aussi les arts plastiques. Lorsqu'elle est disparue, comme celle d'Alexandrie, ou projetée et utopique, chez les architectes visionnaires du siècle des Lumières (Boullée, Ledoux, Lequeu), la bibliothèque en stimule d'autant plus l'imaginaire. À la fois collection, meuble, bâtiment, on retrouve des bibliothèques dans les manuscrits enluminés médiévaux, et au cours des siècles suivants sous forme peinte, dessinée, sculptée, gravée. Le livre est présent dans les Vanités, dans nombre d'allégories, y compris chez Arcimboldo. Au cœur des démarches d'artistes contemporains comme l'allemand Joseph Beuys ou l'italien Claudio Parmiggiani, associé au mouvement de l'*Arte Povera*, des questions surgissent, autour de la mémoire, de l'accumulation et de la destruction.

**Pistes de recherche** : La recherche devrait permettre d'établir un recensement des œuvres plastiques ayant pour thème principal le livre et la bibliothèque, en appuyant cet inventaire sur une réflexion solide et une problématique affirmée. Le dossier « Imaginaire de la bibliothèque » (*Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 15, 2003) propose plusieurs pistes qui pourraient être développées et prolongées. Les résultats de la recherche pourraient faire l'objet d'une publication, collective ou non.

**Contact** : Anne Pasquignon, adjointe au directeur des collections pour les questions scientifiques et techniques.

Tél. 01 5379 5002, anne.pasquignon ( arobase ) bnf ( point ) fr

## *Histoire de la Bibliothèque nationale de France*

#### **26. Histoire de la constitution des collections orientales du département des Manuscrits**

Les débuts des collections orientales remontent au règne de François I<sup>er</sup> (1515-1547). Les principaux enrichissements datent du règne de Louis XIV et des confiscations révolutionnaires.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les accroissements restent importants, s'effectuant par achat de collections ou de parties de collections auprès de particuliers, ou par l'intermédiaire de libraires, tel Benjamin Duprat. Parmi les plus remarquables, on peut citer l'achat en 1833 de la collection de manuscrits arabes, persans, turcs, coptes... que Jean-Louis Asselin de Cherville (1772-1822) avait formée au Caire alors qu'il était vice-consul, ou encore, entre 1840 et 1848, l'acquisition de

plusieurs milliers de volumes chinois, japonais ou mandchous issus des collections de Jules Klaproth (1783-1835), mais surtout de celles de Stanislas Julien (1797-1873), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, nommé conservateur adjoint au département des Manuscrits en 1840 où il sera chargé jusqu'à sa mort du catalogue et de la conservation du fonds chinois.

Deux acquisitions exceptionnelles marquent la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : la collection de manuscrits mexicains de Joseph-Marie Aubin et celle de manuscrits turcs, arabes et persans de Charles Schefer, diplomate à Istanbul.

L'acquisition la plus extraordinaire reste, en 1910, celle des documents rapportés par Paul Pelliot. Pour le XX<sup>e</sup> siècle, il faut encore citer, parmi les plus marquantes des acquisitions, le dépôt par l'Institut, en 1902, des 234 manuscrits éthiopiens qu'Antoine d'Abbadie (1810-1897) ; l'achat en 1911 d'un important ensemble d'éditions xylographiques anciennes et de cartes géographiques provenant de la vente à l'Hôtel Drouot, des collections de Victor Collin de Plancy, pour leur grande majorité coréennes, mais aussi chinoises et japonaises ; le legs par Émile Senart (1928) de sa collection de manuscrits riche de 321 documents en sanscrit et de quelques autres en diverses langues de l'Asie du Sud ; l'acquisition en 1932 de la collection que le docteur Palmyr Cordier avait réunie en Inde ; l'entrée en 1935 de 370 manuscrits éthiopiens que la mission Dakar-Djibouti avait récoltés dans la région de Gondar ; l'achat en 1946 de la bibliothèque personnelle de Paul Pelliot.

L'histoire moderne et contemporaine de ces collections et enrichissements est encore à écrire.

**Volumétrie** : plusieurs milliers de manuscrits.

**Pistes de recherches** : histoire du livre et de l'écriture, histoire des bibliothèques, histoires des collections et des collectionneurs, histoire de la sinologie, histoire de l'orientalisme, histoire des orientalistes.

**Contact** : Isabelle le Masne de Chermont, directrice du département des Manuscrits.

Tél. : 01 5379 8322, isabelle.le-masne-de-chermont ( arobase ) bnf ( point ) fr

## **27. La Joie par les livres : 1963-2007**

Étude historique de l'action d'une association pilote pour le développement de la littérature de jeunesse en France, de ses acteurs et soutiens : la Joie par les Livres, de 1963 à 2007. Le chercheur aurait à travailler à partir du fonds d'archives des associations Joie par les Livres, Amis de la Joie par les Livres, et du service qui en est issu et a fonctionné de 1971 à 2007.

**Volumétrie** : 250 mètres linéaires d'archives de l'association et du service. À consulter également : les Papiers Natha Caputo (notes critiques, collections données, traductions réalisées...).

**Pistes de recherche** : Étude des acteurs et des réseaux relationnels (rapports avec l'ABF, la Bibliothèque nationale...) ; le travail de communication et d'événementiel autour de ce projet ; l'influence des techniques et idées américaines. Une étude sociale et urbaine locale est aussi pertinente.

**Contact** : Jacques Vidal-Naquet, directeur du CNLJ, département Littérature et art.

Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet ( arobase ) bnf ( point ) fr

## **28. La création de la Bibliothèque nationale de France : 1980-2000**

Projet à la fois politique et intellectuel, la création de la Bibliothèque nationale de France a marqué les esprits en raison des polémiques et des controverses qui ont entouré sa création. Si la décision prise par le président François Mitterrand en 1988 marque une étape décisive, il importe de resituer cet événement dans l'histoire des bibliothèques françaises après 1945, et notamment, dans la perspective des divers rapports rédigés sur la situation des bibliothèques universitaires françaises et de la Bibliothèque nationale. La vision de ce qu'est une bibliothèque nationale a évolué à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, à Paris et ailleurs. Le cas de l'institution française Bibliothèque nationale de France mériterait d'être étudié à l'aune de la situation de ses homologues – en mutation, en construction – à cette époque dans de nombreux pays étrangers.

**Pistes de recherche** : Le chercheur aura à étudier autant les archives administratives de l'institution (Établissement public constructeur, Bibliothèque nationale, Bibliothèque nationale de France) que les ouvrages et les médias parus pendant cette période et au-delà. Plusieurs colloques et journées d'étude – en particulier « 10 ans de la Bibliothèque de recherche », organisé à la BnF le 5 décembre 2008 – fournissent des témoignages et débats susceptibles de nourrir la réflexion.

**Contact** : Anne Pasquignon, adjointe au directeur des collections pour les questions scientifiques et techniques.

Tél. 01 5379 5002, anne.pasquignon ( arobase ) bnf ( point ) fr

## 29. Les publics de la Bibliothèque nationale : approche historique

Au service d'abord de la communauté restreinte des érudits et lettrés, les bibliothèques s'ouvrent peu à peu à un public plus nombreux et plus varié, en réponse aux mutations politiques, sociales et culturelles. La science bibliothéconomique émerge et, en son sein, la question de la lecture publique. Bien que la première bibliothèque française n'ait pas eu – et ce depuis son origine en raison de son mission de dépositaire de la collection patrimoniale française de référence – la nécessité impérieuse de se définir par rapport à un ou des publics prédéfinis pour exister, puisqu'elle englobait dans ses missions les publics présents et futurs, elle n'a cessé cependant de réfléchir et de s'adapter à des publics qui évoluaient, en son sein et autour d'elle. En effet, à côté des lecteurs savants, des lecteurs atypiques, catégorie mouvante se tournant vers la bibliothèque « de dernier recours », comme des lecteurs « de tout venant », utilisateurs au XIX<sup>e</sup> siècle d'une salle B, ancêtre de la Bibliothèque Haut-de-jardin, ont franchi le porche du 58 rue de Richelieu.

**Volumétrie** : à préciser suivant le sujet de recherche retenu.

**Pistes de recherche** : Plusieurs recherches ont déjà été réalisées, qui constitueront une bibliographie initiale. Le chercheur devra définir une problématique intéressante en fonction de la chronologie retenue : par exemple, - émergence et développement de la notion de grand public ; - recensement des lecteurs illustres de la Bibliothèque nationale à travers des témoignages littéraires, correspondances, etc. ; - lecteurs étrangers ; analyse des guides et règlements intérieurs...

**Contact** : Anne Pasquignon, adjointe au directeur des collections pour les questions scientifiques et techniques.

Tél. 01 5379 5002, anne.pasquignon ( arobase ) bnf ( point ) fr

## 30. Histoire des femmes à la Bibliothèque nationale

L'histoire des femmes à la Bibliothèque nationale se lit en filigrane de nombreuses études historiques menées sur telle ou telle époque, mais aucune étude d'envergure n'a encore été lancée sur le sujet au-delà de quelques articles biographiques consacrés à quelques personnalités marquantes, lectrices ou membres du personnel de la Bibliothèque. La richesse des archives de la Bibliothèque sur ce thème ne cesse toutefois d'être prouvée et se prête à tous types de recherches, de l'approfondissement d'une thématique particulière jusqu'à une grande synthèse originale, sans exclure aucune discipline ni méthodologie.

Les sources permettent de dégager une périodisation caractéristique de la féminisation dans les institutions publiques et de la société française : les premières ouvrières des ateliers de restauration du Second Empire, les premières lectrices, la première femme directeur de département (Myriam Foncin nommée en 1942 à la tête du département des Cartes et plans), la rupture du plafond de verre et l'accès aux fonctions de direction et d'administration générale.

La spécificité de la BnF aujourd'hui peut également constituer une piste d'intérêt, avec un recrutement des agents largement indifférent au sexe dans l'attribution des affectations, magasiniers porteurs de charges y compris. Aux échelons supérieurs de l'organigramme, l'établissement public présente un management supérieur presque absolument équilibré entre hommes et femmes depuis le niveau des chefs de service : est-ce une caractéristique de la Bibliothèques ou des bibliothèques, des établissements culturels en général, un modèle transposable dans d'autres institutions ?

**Volumétrie** : à préciser en fonction de la problématique retenue.

**Pistes de recherche** : Pouvant s'inspirer de domaines aussi variés que la bibliothéconomie et l'histoire des bibliothèques, mais aussi la sociologie et les études de genre, cette recherche pourra également s'appuyer dans un premier temps sur les travaux antérieurs consacrés à la Bibliothèque (thèses, mémoires, articles), qui permettront de constituer une indispensable bibliographie commentée. Le recours aux archives administratives (dont les rapports annuels et les études internes sur les emplois et les personnels), aux archives orales, mais aussi aux publications (catalogues ou expositions dirigées par des conservatrices, récits de lectrices, réseaux sociaux...) devrait assurer une visibilité forte aux résultats obtenus : publications, présentations en lien avec le comité d'histoire de l'institution, éventuellement valorisation d'une partie des sources par la numérisation.

**Contact** : Anne Pasquignon, adjointe au directeur des collections pour les questions scientifiques et techniques.

Tél. 01 5379 5002, anne.pasquignon ( arobase ) bnf ( point ) fr

## Bourse Prix de la BnF sur l'œuvre de Michel Houellebecq

### 31. Recherches sur l'œuvre de Michel Houellebecq, lauréat 2015 du Prix de la BnF **BOURSE PRIX DE LA BNF**

Michel Houellebecq, de son vrai nom Michel Thomas, mène en parallèle une carrière d'artiste où il collabore un temps au magazine *20 ans* et d'informaticien à l'Assemblée nationale. Se consacrant entièrement à l'écriture, il choisit d'aborder dans ses romans des univers divers et désenchantés : la mélancolie de la vie en entreprise (*Extension du domaine de la lutte*), l'exotisme cafardeux des campings New Age (*Les Particules élémentaires*), la misère du tourisme sexuel (*Plateforme*), la dystopie du clonage humain (*La Possibilité d'une île*), la fin de l'art et la muséification de la France (*La Carte et le territoire*), jusqu'à l'aporie du christianisme (*Soumission*). Au-delà des romans, Michel Houellebecq aborde tous les genres : poésie / essais / chanson / photo / cinéma (acteur dans *L'Enlèvement de Michel Houellebecq* de Guillaume Nicloux, et *Near Death Experience* de Gustave Kervern et Benoît Delépine).

L'université accueille de nombreux travaux sur son œuvre. Bernard Maris considérait en 2014 Michel Houellebecq comme le Balzac de notre bourgeoisie décadente (Bernard Maris, *Houellebecq économiste*, Flammarion, 2014). En 2015, le Prix de la BnF lui est décerné « pour l'ensemble de son œuvre ». Un numéro du *Cahier de l'Herne* se prépare pour 2016, coordonné par Agathe Novak-Lechevalier (Université de Paris Ouest La Défense) et Gavin Bowd (University of St. Andrews).

**Contacts** : Jean-Marie Compte, directeur du département Littérature et art  
Tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte ( arobase ) bnf ( point ) fr



## **V. Annexes**





## Comparatif des conditions d'accueil des chercheurs individuels à la BnF

	Chercheur associé	Musicien chercheur associé	Chercheur invité BnF	Chercheur invité Fondation Louis Roederer	Chercheur invité Mark Pigott	Chercheur invité Prix de la BnF	Chercheur invité labex Les Passés dans le présent
Contrat	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Durée	1 an renouvelable 2 fois	1 an	1 an non renouvelable	1 an non renouvelable	1 an non renouvelable	1 an non renouvelable	1 an non renouvelable
Tutorat	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Gratuité des titres d'accès	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Crédit photocopies	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Messagerie électronique	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Résidence en France métropolitaine	✓	✓	✓				
Inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français en niveau recherche	✓	✓	✓				
Condition particulière	Être inscrit en master 2 ou doctorat dans un établissement d'enseignement supérieur (université)	Être inscrit en master 2 ou doctorat dans un établissement d'enseignement supérieur de musique (conservatoire)	Être chercheur associé depuis au moins une année				Être titulaire d'un master ou d'un doctorat depuis moins de 6 ans
Limite d'âge	35 ans	35 ans	35 ans				
Soutien financier			10.000 €	10.000 €	10.000 €	8.000 €	10.000 €
Restitution du travail de recherche	Rapport de recherche	Rapport de recherche et concert « Inédit de la BnF »	Rapport de recherche	Rapport de recherche	Rapport de recherche	Rapport de recherche	Rapport de recherche
Date limite de candidature	15 avril 2016	15 avril 2016	15 avril 2016	15 avril 2016	15 avril 2016	15 avril 2016	15 avril 2016



## Contacts utiles

### **Bibliothèque de l'Arsenal**

Directeur, **Bruno Blasselle**, tél. 01 5379 3901, bruno.blasselle ( arobase ) bnf ( point ) fr

### **Arts du spectacle**

Directeur, **Joël Huthwohl**, tél. 01 5379 3731, joel.huthwohl ( arobase ) bnf ( point ) fr

### **Audiovisuel**

Directrice, **Pascale Issartel**, tél. : 01 5379 5300, pascale.issartel ( arobase ) bnf ( point ) fr

### **Cartes et plans**

Directeur, **Jean-Yves Sarazin**, tél. 01 5379 8369, jean-yves.sarazin ( arobase ) bnf ( point ) fr

### **Estampes et photographie**

Directrice, **Sylvie Aubenas**, tél. 01 5379 8308, sylvie.aubenas ( arobase ) bnf ( point ) fr

### **Centre national de littérature pour la jeunesse**

Directeur, **Jacques Vidal-Naquet**, tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet ( arobase ) bnf ( point ) fr

### **Manuscrits**

Directrice, **Isabelle le Masne de Chermont**, tél. 01 5379 5002, isabelle.le-masne-de-chermont ( arobase ) bnf ( point ) fr

### **Monnaies, médailles et antiques**

Directrice, **Frédérique Duyrat**, tél. 01 5379 8363, frederique.duyrat ( arobase ) bnf ( point ) fr

### **Musique**

Directeur, **Mathias Auclair**, tél. : 01 5379 8851, mathias.auclair ( arobase ) bnf ( point ) fr

### **Droit, économie, politique**

Directrice, **Catherine Aurérin**, tél. 01 5379 5100, catherine.aurérin ( arobase ) bnf ( point ) fr

### **Littérature et art**

Directeur, **Jean-Marie Compte**, tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte ( arobase ) bnf ( point ) fr

### **Philosophie, histoire, sciences de l'homme**

Directrice, **Claude Collard**, tél. 01 5379 5050, claudc.collard ( arobase ) bnf ( point ) fr

### **Sciences et techniques**

Directeur, **Michel Netzer**, tél. 01 5379 5150, michel.netzer ( arobase ) bnf ( point ) fr

### **Direction des collections**

Adjointe au directeur des collections chargée des questions scientifiques et techniques, **Anne Pasquignon**, tél. 01 5379 5002, anne.pasquignon ( arobase ) bnf ( point ) fr

## Calendrier de l'appel à chercheurs 2016-2017

<b>Calendrier de l'appel à chercheurs 2016-2017</b>	
Lancement de l'appel à chercheurs	janvier 2016
Date limite d'envoi des candidatures	15 avril 2016
Sélection des candidatures	juin 2016
Communication des résultats de l'appel à chercheurs	juillet 2016
Signature des contrats de chercheur ou musicien-chercheur associé et invités	septembre 2016
Installation des chercheurs ou musiciens-chercheurs associés et invités	1 <sup>er</sup> octobre 2016
Premier versement des bourses	Janvier 2017
Bilan d'étape des chercheurs associés et invités	Avril 2017
Bilan final et second versement des bourses	Septembre 2017